



L'actualité de la Fédération Départementale
des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
N°8 - Décembre 2023

INFO FDC

Rappel : Fermeture de la FDC pour Noël

FERMETURE DE LA FDC 35

Du 22 décembre 2023 à 12h30
au 1er janvier 2024 inclus

Permanence du service technique :

David TANNOUX :

- 26 décembre
 - 27 décembre
 - 28 décembre
- 📧 d.tannoux@fdc35.com
☎ 06.89.30.62.25

Adrien DEVILLARD :

- 30 décembre
- 📧 a.devillard@fdc35.com
☎ 07.69.78.30.23

Nicolas HAIGRON :

- 23 décembre
 - 24 décembre
 - 28 décembre
 - 29 décembre
 - 30 décembre
- 📧 n.haigron@fdc35.com
☎ 06.89.30.62.18



Tout le service technique sera disponible le
dimanche 31 décembre



www.fdc35.com

Information garderie : des chasseurs verbalisés le 3 décembre dernier

La saison bat son plein et les agents assermentés de la Fédération sont sur le terrain afin de surveiller la bonne pratique des chasseurs.

Aujourd'hui 5 procédures ont déjà été réalisées : 3 infractions plan de chasse lièvre, 1 chasse sans permis, 1 infraction au plan de chasse faisans.

En tournée de garderie sur une zone de repeuplement faisans le dimanche 3 décembre, les agents ont pu verbaliser 2 chasseurs ; ils chassaient



Ce n'était pas la seule infraction ! En effet, les deux contrevenants avaient prélevés 2 faisans sur une zone où la chasse est pour le moment interdite. Les agents ont alors dressé un procès-verbal à l'encontre des braconniers, saisissant leurs gibiers et leurs armes en

Pour rappel, en Ile-et-Vilaine, les opérations de repeuplement avec des oiseaux de souche sauvage s'étendent sur près de 60 000 hectares.

Ce type d'action demande un investissement humain considérable, avec des bénévoles impliqués dans la mise en place d'agrains et le piégeage des Espèces Susceptibles d'Occasionner des dégâts (ESOD). Le coût important est financé par les chasseurs également soutenu par des collectivités. Les chasseurs savent que la surveillance

sur les terrains d'autrui sans l'autorisation du détenteur.

attendant le verdict du tribunal.

est particulièrement accrue dans ces zones de réimplantation afin d'optimiser la réussite du repeuplement.

Le baguage des bécassines !

Cet automne très humide nous permet d'observer beaucoup plus de bécassines que la saison dernière. La période du baguage a commencé. Nous profitons de la Fed' News pour vous solliciter une nouvelle fois !

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles zones de baguage. Si vous observez des concentrations de plusieurs dizaine de bécassines sur une toute petite zone (quelques centaines de m2) merci de nous faire remonter l'information.

Il faut beaucoup d'oiseaux pour espérer être efficace ! Si le propriétaire du terrain l'accepte nous pourrions alors tenter de capturer les bécassines (des marais et sourdes).

Vous pourrez éventuellement accompagner le service technique pour cette opération. Nous profitons également de cet article pour vous rappeler l'importance du retour des bagues. **En effet, si vous avez la chance de prélever un oiseau bagué, merci de nous transmettre l'information avec le numéro de la bague et le lieu de prélèvement.**

Un chasseur de Combourg nous a retourné une bague début décembre, elle a été posée en Pologne ! Cette donnée rare d'une reprise de bague étrangère va nous permettre d'enrichir nos connaissances.



N'hésitez pas à contacter votre référent David TANNOUX 06 89 30 62 25.

Je contacte le référent par mail

Information prélèvement sanglier au 21 décembre 2023

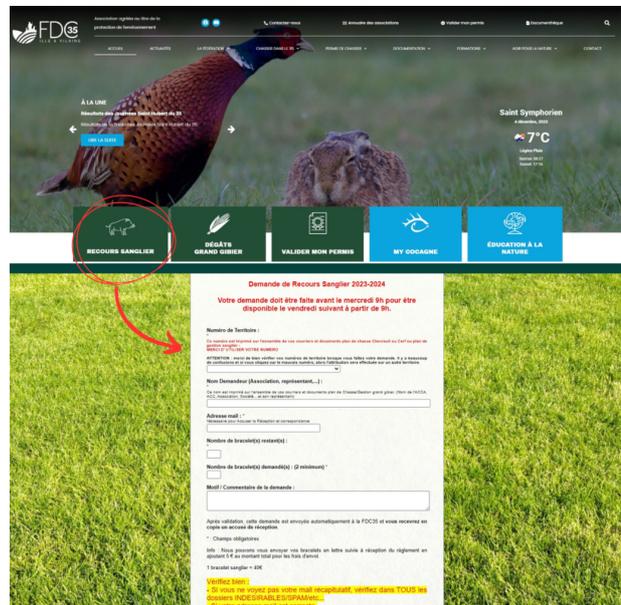


Information prélèvements :

Aujourd'hui 3128 prélevés dont 664 de moins de 25 kg

Année N-1 (2022) à la même date 2829 prélevés

Soit un taux de prélèvement de + 11% par rapport à 2022 à la même date.



Demande de Recours Sanglier 2023-2024

Votre demande doit être faite avant le mercredi 9h pour être disponible le vendredi suivant à partir de 9h.

Attention : Pas de recours la semaine du 25 au 29 décembre

La prochaine attribution aura lieu dans la semaine du 5 janvier 2024

Je demande un recours sanglier

Résultats de la finale Région 3 - Journées Saint Hubert du 35

Le samedi 2 décembre 2023 s'est déroulée la première régionale des Journées Saint Hubert au Bois de la Vente à Joué sur Erdre, site de la FDC 44, présidée par Monsieur André DOUARD, délégué de la Fédération Nationale des Chasseurs pour la région 3.

Sur les 10 catégories du concours, 7 représenteront la région lors de la finale à Rambouillet le 20 janvier à Rambouillet (78).

Félicitations à vous ! 🍷

Je consulte les résultats

Résultats
Journées Saint Hubert
Régionale 3

Le samedi 2 décembre 2023 s'est déroulée la première régionale des Journées Saint Hubert au Bois de la Vente à Joué sur Erdre, site de la FDC 44.

Sur les 10 catégories du concours, 7 représenteront la région lors de la finale le 20 janvier à Rambouillet (78).

| Catégories | Vainqueurs |
|---------------------------------------|---|
| Jeune chasseur - de 20 ans | WARNE Simon (35) avec son Braque de l'Étang, VÉTÉRIN Des Forchans de la Forêt de |
| Chasseuses avec chien d'oie | DEDEMAN Laurence (61) avec son Dobermann Bull Terrier des Petites Ouzettes |
| Chasseuses avec chien d'oie taillé | DUPY Catherine (49) avec sa Setter Irlandaise BHELLEANE de la Fouque en Éclair |
| Chasseur avec chien d'oie | FOUVILLE Didier (35) avec sa petite Espagnole de Malheur SIDDY de la Vallée de la Vauvonne & MADELEINE Clémentine (50) avec son Setter Anglais WILSON |
| Chasseur avec chien d'oie taillé | BÉGUIN (35) avec son Bichon Papillon des Doyennes PULLY de la Vallée de Saint Louis & COLLIN Eddy (35) avec son Épagneul Breton LADY de la Vallée de l'Éclair |
| Chasseur avec chien lesteur de gibier | BÉTHÉLÉ Romain (35) avec son Setter Irlandais BOY |
| Archer | FONTAINE Renaud (61) avec son Golden Retriever LADY TUNE |

FDC 44 Félicitations !

INFO NATIONALE

RAPPEL SIA : création de votre compte pour le 31 décembre 2023



La création d'un compte SIA **avant le 31 décembre 2023 est obligatoire** pour les détenteurs d'armes titulaires d'un permis de chasser. À partir de l'ouverture de votre compte SIA, vous avez 6 mois pour compléter les informations concernant les armes qui sont dans votre râtelier numérique provisoire.

Pour créer votre compte, vous devez avoir une **adresse mail personnelle et valide à laquelle vous pouvez vous connecter**.

Préparez les justificatifs suivants, scannés ou photographiés :

- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour en France)
- Justificatif de domicile

- Permis de chasser
- Validation en cours

En savoir plus

La Fédération Nationale des Chasseurs débarque sur Tik Tok !

@Chasseurssachantchasser

Sur ce compte, nous partons chasser les préjugés sur notre pratique grâce à des vidéos pédagogiques.



TikTok

chasseurssachantchasser

Des Chasseurs Sachant Chasser

Modifier le profil

Chassons ensemble les préjugés
🇫🇷🇵🇷🇮🇯🇮
Compte officiel de la FNC



848

Pov : t'es chasseur.

Plus d'infos

Idée recette pour Noël 🎄



RECETTE FILET DE SANGLIER AU CIDRE

Ingrédients

- 1 filet de sanglier désossé
- Tagliatelles
- 3 échalotes
- 1 c. à s. de crème fraîche
- 50 cl de cidre brut
- Sel / poivre
- Champignons



Préparation

Étape 1 : Epluchez et émincez finement les échalotes. Faites de même avec les champignons une fois rincés.

Étape 2 : Sur une planche à découper, détaillez en tronçons le filet de sanglier. Comptez environ 3 centimètres pour chaque tronçon.

Étape 3 : Chauffez une poêle à feu moyen et ajoutez un filet d'huile d'olive pour y faire dorer le filet mignon tranché. Retournez chaque morceau au bout de 3 minutes pour que chaque face soit bien dorée. Salez et poivrez.

Étape 4 : Ajoutez les échalotes et les champignons ciselés.

Étape 5 : Ouvrez la bouteille de cidre et versez la quantité indiquée dans la poêle pour la faire réduire pendant 2-3 minutes. Ajoutez à la suite, la crème fraîche et mélangez le tout.

Étape 6 : Laissez mijoter pendant 3 minutes à feu doux.

Étape 7 : Pendant que la viande et les légumes mijotent, faites cuire les tagliatelles et écoutez-les.

Étape 8 : Lorsque les pâtes sont cuites, servez-les avec le filet de sanglier et la sauce.

Je regarde la recette !

★ *Le Président, André Douard, les membres du
Conseil d'administration et l'ensemble du personnel
Vous souhaitent de Joyeuses Fêtes*

*Fermeture des bureaux du 22 décembre 12h30
au 1er janvier 2024 inclus*

Maison de la Chasse
Lieu dit Beauregard
35630 Saint Symphorien

02 99 45 50 20
www.fdc35.com



Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

Lieu-dit Beauregard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20

fdc35@fdc35.com

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager !



© 2023 FDC35. All right reserved. Tous droits réservés

Newsletter réalisée par la FDC35 - Photographie © D.GEST // Photographie © C.AUBRY



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)